



## Demande de renouvellement du bail commercial après expiration des 9 ans

Par **jf34**, le **21/10/2019** à **17:06**

Bonjour,

Le locataire de mon local commercial demande le renouvellement du bail commercial alors que nous sommes dans la 10eme année, c'est a dire en tacite reconduction.

J'entends l'accepter :

- dois-je recourir à un huissier ? LRAR ? ne rien faire ?
- A quelle date est renouvelé le bail ? A la date ou s'est arrêté la 9eme année ? A la date de la réception de la demande ?

Merci pour votre réponse.